

taires défensifs. Je ne voudrais pas considérer l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord comme un organisme fauteur de guerre. C'est un organisme de collaboration internationale qui, comme l'espère le représentant de Rose-town-Biggan, ne va pas se limiter à des préparatifs militaires. Nous devrions, je l'avoue, accomplir beaucoup plus que cela. Mais assurons-nous que cet effort international en vue de la collaboration ne nous amène pas à poser des actes qui saperont la position économique de notre pays. Il y a là un danger certain, car nous avons devant nous, ne nous le dissimulons pas, une période qui sera longue, coûteuse et difficile.

Les questions qu'a posées le député de Peel (M. Graydon) m'intéressent au plus haut point. Il est regrettable que nous n'ayons pas le temps de nous former en comité, ce qui nous permettrait de poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) une foule d'autres questions. En tout cas, j'écouterai attentivement les réponses qu'il donnera à celles que lui a posées le député de Peel.

Je ne vois pas l'utilité de prolonger mes remarques. Je me suis appliqué, je le répète, à mesurer toute la portée de l'acte que nous posons aujourd'hui. Au nom du groupe créditiste, je dis que nous trouvons bon que le Parlement approuve ce protocole et que nous exhortons le ministre à communiquer à la population,—à divers moments de ses observations et selon que les circonstances s'y prêteront,—tous les renseignements dont elle a besoin pour apprécier toute la portée des mesures que nous prenons et pour bien comprendre les obligations qu'elle assume.

Je termine en disant que chaque mesure que nous prenons en vue d'étendre le champ d'application ou les programmes de l'OTAN doit être conçue de façon à accroître la sécurité des nations libres et à nous permettre d'éviter la guerre, si nous le pouvons. Chaque mesure doit être conçue de façon à nous rendre assez forts, si nous ne pouvons éviter la guerre, pour repousser tout agresseur qui serait tenté de nous attaquer.

**M. Jean-François Pouliot (Témiscouata):** Monsieur l'Orateur, c'est avec grand intérêt que j'ai écouté les paroles du ministre ainsi que les excellents discours prononcés par l'honorable député de Peel (M. Graydon), l'honorable député de Rosetown-Biggan (M. Coldwell) et l'honorable député de Peace-River (M. Low), mais je ne suivrai pas leur exemple. Je vais poser des questions au ministre et il pourra me répondre plus tard.

En premier lieu, il a dit que la réunion de Rome était la huitième réunion du Conseil de l'OTAN et que les travaux du Comité provisoire du Conseil, institué par le Conseil à sa réunion d'Ottawa, ont été étudiés, même si ce n'est pas d'une manière officielle, car ces travaux ne sont pas terminés. Il ne nous a pas dit en quoi consistent ces travaux. Nous savons peut-être en quoi ils consistent d'après une dépêche de la *Presse associée* qui a été publiée dans les journaux du 27 de ce mois. Je vais traduire cette dépêche dans un instant.

Il a ajouté que le comité avait la responsabilité d'établir les besoins relatifs à la défense par rapport aux ressources des divers membres du Conseil qui pourraient être affectées à cette défense, en tenant compte de leurs capacités politiques et économiques. C'est énorme. C'est une décision d'une grande importance pour le Canada ainsi que pour les autres pays qui sont représentés au Conseil. Il a dit, d'un ton plutôt enjoué, que c'est une "entreprise pour le partage du fardeau". Le fardeau peut être lourd, et nous avons intérêt à savoir en quoi il consiste. J'espère que le ministre sera plus explicite à ce sujet. Il a ensuite ajouté que le comité exécutif de ce Comité des douze, communément appelé aussi "les trois sages", a présenté un rapport au Comité des douze qui l'étudiera définitivement à Paris le 15 janvier. Il y a un lot de comités et une raison pourquoi j'étais en faveur de l'OTAN était que toutes les nations étaient sur le même pied apparemment pendant qu'elles ne l'étaient pas dans l'Organisation des Nations Unies parce que le Conseil de sécurité décidait des questions qui les regardaient toutes. Mais dans ce cas, j'ai cru que tous les pays de l'OTAN étaient sur le même pied. Il y a maintenant un comité des trois sages qui fait rapport au comité des Douze qui n'est pas tout le conseil Atlantique. C'est très embarrassant. L'un mène à l'autre. C'est peut-être une bonne chose de ne pas prendre de décisions immédiatement. Il est peut-être bon de temporiser, comme Fabius Cunctator; il avait l'habitude de temporiser, d'ajourner les choses à plus tard. C'est peut-être une sage tactique. Je ne suis pas prêt à dire que c'est mal.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Il a eu beaucoup d'imitateurs.

**M. Pouliot:** Oui mais ils sont morts.

**M. Brooks:** Pas tous.

**M. Pouliot:** Il y en a peut-être dans ces organisations internationales mais je ne m'a-donne pas à les connaître. Le rapport sera renvoyé au Conseil de l'OTAN à Lisbonne en